

DÉPARTEMENT

AIN

----

CANTON

GEX

----

**Commune de**

GRILLY

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/09/2008**

Présidence : Jean-Pierre MOSSIERE, Maire de Grilly

Secrétariat de séance : Monique BERRIA.

Présents : Mmes et MM. Jean-Pierre MOSSIERE, Gilbert BAYS, Monique BERRIA, Hubert PERROUSSET, Denis GAVILLET, Daniel BADAUT, Hugues-Olivier BORES, Jacky BOZON, Catherine DE VIALET, Eric GENDRE, Judith HEBERT, Nathalie MAILLARD, Marie-Angèle MANN, Denis MUGNIER.

Absents ayant donné procuration : Mme Marie VIBERT (à Monique BERRIA)

Absent excusé : Aucun.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/08/2008

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer et Monsieur Jean-Pierre MOSSIERE déclare la séance ouverte à 20 H 40.

### **0 - Approbation du compte rendu du précédent Conseil municipal du 07/07/2008.**

Le président de séance, M. Jean Pierre MOSSIERE, demande au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 07/07/2008.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 15

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CE COMPTE RENDU.

### **1 - QUESTIONS DIVERSES :**

#### **1.1 Achat d'une banderole ó Commission Vie locale :**

Judith HEBERT, Vice-Présidente de la Commission Vie locale, informe le Conseil municipal qu'il serait nécessaire d'investir dans l'achat d'une banderole à suspendre à l'entrée de la Commune, afin d'informer les habitants de Grilly et les personnes traversant la Commune des manifestations organisées.

#### **1.2 Trafic des 2 roues et quads sur le Mont Mourex :**

L'association ORILAN a écrit un courrier à la Mairie pour attirer l'attention des élus du Conseil municipal sur la pratique du trial et du quad sur le Mont Mourex, interdite par arrêté préfectoral puisque le Mont Mourex est classé dans la réserve naturelle du Parc Naturel Régional du Haut Jura (PNRHJ).

L'association ORILAN souhaiterait que M. le Maire ainsi que les Communes de Divonne et de Vesancy, également destinataires du courrier de l'association ORILAN, réaffirment par arrêtés municipaux l'interdiction pour les véhicules de circuler sur le Mont Mourex.

Jean-Pierre MOSSIERE informe le Conseil municipal qu'il a déjà pris contact avec les Mairies de Divonne et de Vesancy en vue de prendre un arrêté.

Le Conseil municipal souhaite également qu'un courrier soit transmis au PNRHJ pour que des panneaux mentionnant cette interdiction soient fournis à la Mairie.

La Commission Travaux urbanisme se chargera d'un examen plus approfondi de ce dossier.

### **1.3 Planning des prochaines réunions de la révision du PLU :**

Les Conseillers municipaux arrêtent les dates des prochaines réunions de travail de la révision du PLU.

### **1.4 Date des prochaines Commissions et du prochain Conseil municipal :**

Le Conseil municipal arrête les dates de ses prochaines séances : les 06/10/2008, 03/11/2008 et 01/12/2008 à 20H30.

Les dates des prochaines Commissions sont fixées :

- Grilly Infos : 08/09/2008 à 19H00 ;
- Travaux, urbanisme : 23/09/2008 à 19H30 ;
- Vie locale : 25/09/2008 à 20H00 ;
- Zone artisanale : 29/09/2008 à 18H00 ;
- CCAS : 30/09/2008 à 20H30 ;
- Administration : 01/10/2008 à 20H00.

M. MOSSIERE clôture la séance à 21H30.

Le Président de séance  
Jean Pierre MOSSIERE

Le Secrétaire de séance  
Monique BERRIA